PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE ORALE TENUE À TORONTO, ONTARIO LE 14 OCTOBRE 1978

A. Approbation du procès-verbal de la réunion annuelle de l'année dernière à Edmonton, Alberta, le 24 septembre 1977

La présidente, Mme Jane McCracken, a demandé l'adoption du procès-verbal de la réunion annuelle de l'année passée tenue à Edmonton, lors du 4ième congrès annuel de la SCHO. Cette motion fut proposée par M. Don Surtees, secondée par le Dr. James Morrison et acceptée à l'unanimité.

B. Affaires émanant du procès-verbal de la réunion annuelle de l'année dernière

La présidente a attiré l'attention des délégués à la section B du procès-verbal intitulée "Résolutions de l'Exécutif". Elle a signalé la résolution soumise par le trésorier, le Dr. Neil Rosenberg, qui recommandait que la SCHO se réunisse avec les Sociétés savantes à Saskatoon en juin 1979. La présidente a noté qu'une telle

résolution signifiait que la société serait tenue de se réunir, une seconde fois, 6 mois après le présent congrès. Elle a ensuite expliqué que, bien que la résolution ait été acceptée à l'unanimité lors de la réunion annuelle de l'année passée, l'Exécutif de la société s'étant rencontré à Ottawa en janvier 1978, il avait été décidé qu'une réunion conjointe était impraticable et inopportune et que la rencontre avec les Sociétés savantes devrait être reportée au printemps 1980. Ceci s'avérait être la seule solution pratique puisque la Société exigeait, 6 mois avant la rencontre, un programme provisoire pour le congrès de juin et en avait conservé la planification telle qu'elle avait été adoptée à Edmonton l'année passée; il aurait fallu que le congrès de 1979 fusse préparé en plus du congrès actuel. La présidente a ensuite confirmé que la SCHO se réunirait avec les Sociétés savantes au printemps 1980, très probablement à l'Université de Montréal. Mme McCracken s'est par la suite référée à une suggestion faite l'année passée qui comme alternative proposait de rencontrer l'Association sur les études de la radio et de la télévision canadiennes pendant le printemps de l'année en cours. La présidente et l'Exécutif conclurent cependant, que cette alternative n'était pas meilleure que la proposition de se rencontrer avec les Sociétés savantes en 1979 puisque cela n'aurait donné que 6 mois à la SCHO pour planifier le congrès de cette année après la conclusion de la rencontre de l'année dernière à Edmonton. La présidente a ensuite informé les délégués que l'Association sur les études de la radio et de la télévision canadiennes avait depuis pris la décision de se réunir à Montréal aux mêmes dates que le présent congrès de la SCHO. Ce changement ayant été trop tardif cette rencontre conjointe, SCHO et AERTC ne pouvait avoir lieu.

C. Rapports de l'Exécutif

Dans son rapport, la présidente a mentionné son incapacité d'assister à la réunion annuelle de l'Exécutif, tenue en janvier dernier à Ottawa, et a remercié le Dr. Neil Rosenberg, vice-président, pour avoir présidé la session et avoir contribué à son succès. Puis Mme McCracken a informé les délégués que l'Exécutif, de par les pouvoirs qui lui ont été conférés, avait, au cours de la présente année, établi un comité en la personne de Mme Daphne Bolestridge agissant au nom de la société dans le domaine des relations publiques et du recrutement des membres. La présidente a rapporté que Mme Bolestridge avait embrassé le double rôle de bon coeur et voyait ses efforts couronnés de succès. Relativement aux publications de la SCHO, la présidente a avisé que celles-ci étaient passées de 3 Bulletin et 1 Journal par année à 2 Journal par année. Elle a poursuivi en expliquant que le rédacteur de la SCHO durant ces 2 dernières années, M. Léo LaClare avait quitté les Archives sonores et les Archives publiques du Canada ayant été promu ailleurs. La présidente a souligné que M. Richard Lochead, des Archives sonores, s'était porté volontaire pour jouer le rôle de rédacteur en chef du Journal et que Denis Gagnon, le présent trésorier de la société, n'allait pas se représenter à un poste de l'Exécutif, mais agirait comme assistantrédacteur pour M. Lochead. Mme McCracken a informé l'assemblée que ces fonctions n'étaient pas électives mais laissées à la discrétion de l'Exécutif. La présidente a ensuite commenté la difficulté croissante de s'assurer de l'aide financière du Conseil des Arts dont l'appui n'a fait que décroître depuis la rencontre de fondation de la SCHO en 1974 à Vancouver. Elle a expliqué que le Conseil avait démontré peu d'empressement à soutenir le congrès de l'année passée à Edmonton mais l'avait fait à la condition que l'assistance aux rencontres futures dépende de l'habileté de la SCHO à défendre sa philosophie dans le cadre des normes établies pour l'obtention d'un appui financier de la part de cet organisme. A cet effet, la présidente a écrit au Conseil des Arts une lettre qui tentait de justifier la position de la société pour l'obtention d'une aide de la part du Conseil des arts; cette lettre permit une aide financière du Conseil des Arts pour la tenue du présent congrès. Mme McCracken

a informé les délégués qu'une demande formelle d'aide financière avait été envoyée au Conseil par courrier mais qu'une réponse officielle en ce qui a trait à la décision de cet organisme avait été et sera encore retardée à cause de la présente grève des postes. La présidente a ensuite conclu son rapport par un survol des activités de l'histoire orale au Canada et de sa vitalité en général, vitalité qu'elle croyait être fort bonne à l'exception de l'Alberta et du Manitoba où de telles activités n'étaient pas à la hauteur de ce qui se faisait dans d'autres provinces.

La présidente demanda ensuite au trésorier, Denis Gagnon, de présenter son rapport, et de traiter du sociétariat de la société au nom du Vice-président absent pour la circonstance. M. Gagnon a commencé par un bref rapport sur le sociétariat où il informait les délégués qu'en date du 6 octobre de la présente année, la SCHO avait 248 noms sur sa liste de membres dont 134 en qualité de membres individuels, 65 institutionnels, 36 souscriptions, 3 membres à vie et 10 membres complimentaires. Le trésorier a ajouté que depuis les débuts de la SCHO en 1974 jusqu'au 6 octobre 1978, 412 individus ou institutions s'étaient inscrits, avaient délaissé ou renouvelé leur adhésion à la société et que les chiffres actuels étaient de bon augure en ce qui concernait l'avenir de la SCHO. Pour ce qui est des états financiers de la société, M. Gagnon a précisé que depuis janvier 1978, le solde de la SCHO était de \$1,065.00, montant résultant de la différence entre les recettes comprenant le solde de l'année précédente soit \$6,122.00 et les dépenses pour 1977 totalisant \$5,057.00. Le trésorier a continué en déclarant que du 1er janvier au 5 octobre 1978, la SCHO avait reçu \$1,973.66 sous forme de cotisations des membres et de redevances sur la vente des rubans d'enregistrement des précédents congrès, un montant qui n'incluait pas le solde de l'année passée. Il a informé les délégués que les dépenses pour la même période de temps totalisaient \$1,464.43 et que le présent coût d'opération de fonctionnement de la SCHO se montait à \$1,570.00. Le trésorier a conclu en affirmant que si des membres désiraient examiner les états financiers plus en détails, ils pourraient le faire facilement. Après ce rapport, le trésorier a répondu à une question de l'assistance concernant l'état financier de la société après le présent congrès en disant qu'il était trop tôt pour prédire ce bilan avec justesse mais a émis l'opinion que l'organisation ne serait pas confrontée à un problème sérieux.

La présidente demanda ensuite à Gary Hughes, secrétaire de langue anglaise, de présenter son rapport. M. Hughes a d'abort fait ressortir les devoirs du secrétaire de langue anglaise en se référant spécifiquement à l'année précédente, qui incluait: la rédaction du procès-verbal du congrès de 1977 à Edmonton, un rapport écrit sur le présent congrès et le procès-verbal de la réunion de l'Exécutif tenue à Ottawa en janvier. M. Hughes a aussi déclaré avoir amassé de l'information pour le Journal lorsque celle-ci pouvait être obtenue de la région Atlantique ainsi qu'avoir complété la demande de subvention au Conseil des Arts pour le présent congrès. Cette demande, bien que tardive, n'en avait pas moins été acceptée par le Conseil. En plus de ces obligations habituelles, le secrétaire de langue anglaise a dirigé un certain nombre d'ateliers d'histoire orale du Nouveau-Brunswick; ceux-ci regroupant des organismes ou des groupes, professionnels et amateurs, qui autant que possible, connaissaient les buts et les objectifs de la SCHO. Ces occasions permirent l'invitation à faire partie de la SCHO. La présidente demanda ensuite au secrétaire de langue française, Jean-Paul Moreau, de faire son rapport. M. Moreau souligna à son tour sa participation à l'organisation du congrès de 1977 et de la réunion de l'Exécutif. Tout comme son homologue de langue anglaise, il avait été à la recherche, pour le Journal, de matériel provenant de la province de Québec et souligna que plusieurs ateliers avaient en lieu dans cette province et avaient pour but d'aider ceux qui y assistaient à accroître leurs connaissances de l'histoire orale et à promouvoir la SCHO. M. Moreau a aussi mentionné l'amélioration de la bibliothèque de la SCHO, une bibliothèque constituée de livres et de communiqués indispensables à l'histoire orale, et qui

avait été créée en 1976 au Service des Archives sonores des Archives publiques du Canada et dont il a la charge. Il a déclaré que des titres puisés à même le matériel de la bibliothèque avaient été mentionnés dans le Bulletin de l'été 1977 (volume 3, numéro 2) et que d'autres publications de même provenance se retrouvaient dans le dernier numéro du Journal. Le secrétaire de langue française a conclu son rapport en informant les délégués que les publications mentionnées dans le Bulletin et dans le Journal, de même que les titres provenant de la bibliothèque, étaient mis à la disposition des membres sur simple requête.

D. Affaires nouvelles

La présidente a informé les délégués que pendant la réunion annuelle à Edmonton en 1977, le rapport du précédent secrétaire de langue anglaise, M. Don Surtees, recommandait que la SCHO se réunisse à tous les 2 ans et non annuellement afin de réduire les coûts et les contraintes administratives. La présidente a affirmé que cette idée avait été considérée par l'Exécutif et que, parce que la SCHO se réunira avec les Sociétés savantes au printemps 1980,ce fait rendait nécessaire l'amendement de notre constitution qui préconisait une rencontre annuelle et une élection annuelle des membres de l'Exécutif. Un discussion fut lancée sur le sujet.

M. Surtees, qui n'avait pu assister au congrès de 1977, a, de la salle, proposé une motion demandant une réunion et une élection des membres à tous les 2 ans. expliqué qu'une telle motion n'allait pas à l'encontre de la décision de l'Exécutif quant à la réunion de 1980 avec les Sociétés savantes, mais qu'en général, une telle politique devrait être adoptée. La motion fut secondée par Joan Gibson, ce sur quoi la présidente appela une discussion. Un des points soulevés concernait les longues distances et les dépenses de ceux qui devaient voyager pour assister aux congrès; si de telles rencontres n'avaient lieu qu'à tous les 2 ans, ceci réduirait d'autant la superficie géographique couverte de même que le nombre des participants puisque la fréquence des réunions relativement proches de leurs domiciles serait elle aussi diminuée. Le trésorier, Denis Gagnon, souligna que la SCHO avait sérieusement considéré l'idée de présenter plusieurs ateliers régionaux à travers le pays en 1979 au lieu d'un congrès annuel. Une autre question fut soulevée, à savoir si la loi exigeait qu'une organisation sans but lucratif, qui désirait se constituer en société, devrait tenir une réunion générale annuelle. L'Exécutif a admis que cette question nécessitait une recherche d'autant plus que la SCHO n'était pas incorporée et qu'elle pouvait aspirer à le devenir. Une discussion s'en suivit et, plutôt que de changer la constitution avant même d'avoir examiné la question, on a suggéré que la rencontre avec les Sociétés savantes en 1980 soit considérée à un moment où, s'il est prouvé qu'un organisme incorporé doit tenir une réunion annuelle, la SCHO puisse revenir à cette forme pendant le prochain congrès. Le proposeur original de la motion, M. Surtees, a alors suggéré que sa motion soit retirée et qu'on y substitue une proposition voulant que la SCHO se réunisse avec les Sociétés savantes au printemps de 1980. Ceci fut fait et secondé par le secondeur de la précédente proposition, Joan Gibson. La présidente a alors ajouté que la rencontre avec les Sociétés savantes n'était en fait qu'expérimentale et que de futurs congrès de la SCHO pouvaient ou non se tenir en collaboration avec lesdites Sociétés. présidente demanda alors s'il y avait encore des questions; la proposition fut acceptée à l'unanimité.

M. Surtees s'est alors levé encore une fois et a proposé que la SCHO adopte un code d'éthique, un ensemble de directives se rapportant à l'informateur et à l'intervieweur afin d'en recommander l'usage par les membres. La proposition fut secondée par Sandra Guillaume et la présidente commenta la question en précisant que la Société d'histoire orale aux E.U. avait adopté un tel ensemble de directives en

1968 et selon elle, l'adoption de semblables directives par la SCHO était une démarche des plus logiques. En réponse à cette recommandation, un commentaire de l'assemblée souleva la question des problèmes légaux entourant l'adoption de la proposition, tels que la perte de contrôle sur les enregistrements et le fait que l'élaboration de ces directives puisse accaparer beaucoup de temps. Un autre délégué répondit à ces réserves en déclarant que la SCHO pourrait esquisser ces directives générales et mettre en appendice tout ce qui serait susceptible d'amener des complications d'ordre juridique. Un dernier point sur le sujet consistait à savoir si la SCHO s'était fait représenter aux audiences publiques du gouvernment fédéral sur les droits d'auteurs à Ottawa. Le trésorier, Denis Gagnon, a répondu que la société ne l'avait pas fait mais que les Archives sonores s'en étaient chargé. En l'absence de toute autre question, la proposition fut alors acceptée à l'unanimité.

La présidente a alors demandé s'il y avait de nouveaux sujets à l'ordre du jour. Des commentaires concernant le sociétariat de la SCHO furent exprimés: quelles catégories de membres avaient le droit de vote; on a aussi suggéré d'ajouter plus d'informations détaillées sur la liste des membres, soit des numéros de téléphone d'affaires et résidentiels, et des astérix à côté des noms des membres bénéficiant du droit de vote; il a été recommandé que la vente de cette liste en couvre les frais de production. La présidente, Jane McCracken a répondu que les membres individuels, institutionnels, ainsi que les membres à vie avaient tous droit de vote par opposition aux membres complimentaires et souscripteurs. Le trésorier, Denis Gagnon, a déclaré qu'il allait étudier la possibilité d'ajouter plus d'information à la liste des membres lors de l'élaboration de la nouvelle liste de l'année à venir. Aucun autre sujet ne fut ensuite soulevé et la présidente passa à l'avant dernier item de l'ordre du jour, soit le rapport du comité des mise en candidatures.

E. Rapport du comité des mise en candidatures

La présidente a demandé le retrait du présent exécutif et a demandé à Mme Barbara Diggins de présenter le rapport du comité des mise en candidatures. Mme Diggins a fait remarquer que les membres se retirant du présent exécutif étaient: Jane McCracken, présidente; le Dr. Neil Rosenberg, vice-président; M. Denis Gagnon, trésorier; M. Jean-Paul Moreau, secrétaire de langue française et M. Gary Hughes, secrétaire de langue anglaise. Elle a ensuite expliqué qu'elle avait été choisie pour faire partie du comité des mise en candidatures de même que le Dr. Robert Cosbey, de l'Université de Régina et Claudia Cunnington, de la même institution. Elle déclara que le comité avait retenu les noms suivants pour former le nouvel exécutif:

président: James Morrison vice-président: Jean-Paul Moreau secrétaire de langue anglaise: Gary Hughes secrétaire de langue française: Bruno Jean

L'assemblée n'ayant pas contesté ces mises en candidature, le nouvel Exécutif fut élus. Mme Diggins a alors expliqué qu'aucune candidature n'avait été reçue pour occuper le poste de trésorier et que conséquemment, cette fonction serait comblée par des mises en candidature provenant de l'assemblée. Mme Christine Ardern a alors proposé que Mr. Chris Gebhard soit nommé au poste de trésorier. Cette motion fut secondée par Sandra Guillaume et, en l'absence de toute autre mise en candidature, M. Gebhard accepta. Puis M. Don Surtees a proposé que les nominations prennent fin. La motion fut secondée par Sandra Guillaume, sur quoi Mme Diggins présenta le nouvel exécutif aux délégués.

F. Autres affairs

Le nouveau président, le Dr. James Morrison, a alors remercié Jane McCracken, l'ex-présidente, pour ses efforts et ses qualités de directrice pendant l'année 1977-1978. En l'absence de toute autre affaire, la réunion fut ajournée.

Bruno Jean Secrétaire de langue française